



# ENSEIGNANTS : LE GRAND DECLASSEMENT SALARIAL

## Le constat choc

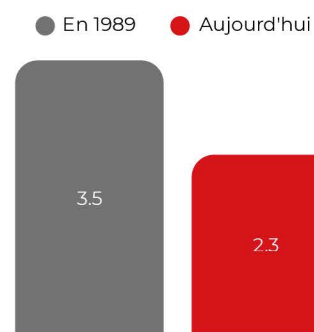
Le ministère nous a parlé de revalorisations "historiques".  
Le rapport "Regards sur l'éducation 2025" de l'OCDE  
prouve l'inverse : le déclassement des enseignants  
français est total !



## Le grand déclassement

L'inflation dévore nos fiches de paie. Avec le gel  
quasi ininterrompu du point d'indice, notre pouvoir  
d'achat a fondu de 25 % en 20 ans.

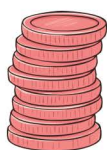
- En 1989, un PE en fin de carrière gagnait 3,5 fois le SMIC.
- Aujourd'hui, il peine à atteindre 2,3 fois le SMIC !



## L'arnaque des diplômes



Cadre Bac+5



Enseignant  
Bac+5  
(-40%)

Le constat de l'OCDE est révoltant : pour un même  
niveau de diplôme (Bac+5), un enseignant en début  
de carrière gagne à peine 60 % du salaire d'un autre  
cadre du privé ! L'État exige de nous une très haute  
qualification, mais refuse de la payer au juste prix.  
Notre diplôme n'est plus reconnu sur notre fiche de  
paie !

## BAC+3 : OUI AU STATUT, NON AU RABAIS !

Aujourd'hui, le ministère instaure un concours à Bac+3. Son véritable but ?  
Faire des économies en exploitant ces futurs collègues sous-payés pendant  
deux ans de formation, sans les droits liés à notre statut !

👉 L'exigence de FO : pour tous ces nouveaux recrutés, nous exigeons le statut de  
fonctionnaire stagiaire dès l'obtention du concours (Bac+3), et le versement d'un  
vrai salaire de catégorie A. Non à la précarisation !

**FO EST LE SYNDICAT DE LA FICHE DE PAIE !**

Pendant que d'autres cogèrent la pénurie, FO défend l'essentiel : VOTRE SALAIRE. (Tournez la page →)

# NE CÉDONS RIEN : EXIGEONS NOTRE DÛ !

## Vivre de notre salaire

### CLASSEMENTS OCDE

LE SALAIRE DES ENSEIGNANTS FRANÇAIS  
TOUT DERNIER



Pendant le Covid, les personnels hospitaliers ont arraché une augmentation inconditionnelle de 183 € nets par mois sur leur fiche de paie (le Ségur). Et pour les enseignants qui ont tenu l'École à bout de bras durant cette période ?

Rien ! L'État refuse d'augmenter notre traitement de base. Nous ne devrions pas avoir à multiplier les missions et les heures supplémentaires pour simplement boucler nos fins de mois.

☛ L'exigence de FO : le versement de la prime de 183 € nets par mois comme les soignants.

## 100 points d'indice pour tous

☛ L'exigence de FO : l'attribution immédiate de 100 points d'indice supplémentaires pour tous, sans contrepartie ! C'est + 390 € NETS PAR MOIS sur votre fiche de paie.

🇪🇺 PE (10e échelon) :

🇪🇺 PE (4e échelon hors classe) :

2 650 € → 3 040 € NETS / mois

3 100 € → 3 490 € NETS / mois

## Pas de blabla, des actes !

Parce que le rattrapage de notre pouvoir d'achat n'attend pas, FO porte des exigences claires, sans détour et sans contreparties :

- ☛ +10% IMMÉDIATS sur la valeur du point d'indice (première étape d'un rattrapage total).
- ☛ INTÉGRATION DES PRIMES (ISAE...) dans le traitement de base pour qu'elles comptent enfin pour nos pensions.

Contact Manche : [snudifo50@gmail.com](mailto:snudifo50@gmail.com)  
07 82 97 25 81